

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020

Présidents d'Honneur

Le Maire de Pierrefeu-du-Var
à titre posthume : **Gaston LANZA, Pierre GILLY**

Membre d'Honneur : **Maurice PERRIER**

Président

Yves LOPEZ

26, Impasse Carraire – St Michel – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 04 94 48 16 33 - ☎ 06 43 56 21 58

Vices-Présidents

Bernard FRESSE

« Communication – Informatique - Protocole »
7, Rue Pablo Picasso – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 09 80 38 46 48

Jean Pierre PEREZ

« Défense des droits »
1, Les Clairettes du Haut – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 04 94 28 26 41

Secrétariat administratif

Mme Claude BENOIT

5, Avenue Aimé Graziani – Le gré
83390 Pierrefeu-du-Var ☎ 06 09 36 02 82

Jules SICARD

Hameau Petite Mère 382 Boulevard Gambetta
83390 Cuers - ☎ 04 94 48 50 07

Secrétariat aux Droits

Jean Pierre PEREZ

1, Les Clairettes du Haut – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 04 94 28 26 41

Ernest GALVEZ

102, Allée des Lilas – 83260 La Crau
☎ 04 22 66 19 53

Secrétariat « Manifestations - Sorties »

Jean Claude GERMONE

La Gravière – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 06 86 66 33 54

Mme Paulette AILLAUD

4, Chemin Jean Court – 83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 06 22 35 17 82

Trésoriers

Jacques LEROY

10, Impasse des Géraniums – Chemin de Sigou
83390 Pierrefeu-du-Var ☎ 04 94 48 22 94

Mme Janine CARRASCO

92, Ave des Combattants d'AFN
83390 Pierrefeu-du-Var ☎ 06 03 30 15 61

Porte-drapeau

Jean Jacques LECHAT

25, Les Cèdres
83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 04 94 75 36 92

Henri NOFERI

52, route de Cuers
83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 04 94 28 21 08

Daniel BONISSENT

24, Jean Court le Haut
83390 Pierrefeu-du-Var
☎ 06 82 75 29 74

Vérificateurs aux Comptes

Daniel BONISSENT - Mmes Denise LOPEZ – Suzanne BARBERO

Pour joindre l'Association par internet :

yveslopez46@aol.com

Site Internet ACPG

<http://acpg.chez.com/ACPG/>



Bulletin de Liaison



ACPG CATM OPEX CS D'AC PIERREFEU DU VAR

BULLETIN N° 66
MARS 2020



**Compte-rendu de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du vendredi 07 février 2020**

Assemblée Générale 2020 en images



Séance
de
Travail



suivie d'une



appétissante
collation

Le mot du président



Vendredi 7 février à 14 heures 15, le quorum étant atteint, la séance est ouverte, le bureau installé comme le prévoit l'article 11 des statuts : président Yves Lopez, assesseurs Bernard Fresse, Jean-Pierre Perez, secrétaire de séance Claude Benoit. L'assemblée, debout, accueille les drapeaux, témoins de la vie de l'association.

Cette assemblée générale fut dans la lignée des précédentes: riche en débats, conviviale avec la dégustation de la brioche, festive avec le tirage de la tombola et quelle tombola !. Cette dernière fut très, très riche, et je dois remercier Daniel Bonissent ainsi que celles et ceux qui l'ont assisté dans leur quête des lots mais aussi remercier chaleureusement les donateurs pour leur générosité.

Si en 2018 la France mais aussi le monde entier a commémoré la fin de la première guerre mondiale, ce 11 novembre 2019 a été l'occasion de rendre un hommage particulier aux soldats morts en OPEX (Opérations Extérieures) et surtout d'inaugurer le premier monument aux morts qui leur soit dédié. Ce monument s'ajoute aux neuf autres que comptent déjà le ministère des armées et qui perpétue la mémoire des guerres et conflits contemporains depuis 1870. Ce troisième monument érigés le long de la Seine accompagne les monuments pour les soldats morts en AFN et en Indochine.

Outre la sculpture en bronze qui représente six militaires portant un cercueil invisible le monument comprend un mur portant les noms des morts en OPEX. A la date de l'inauguration, 549 noms y étaient inscrits, par théâtre d'opération (au nombre de dix-sept) puis par date de décès. Malheureusement quelques jours après, treize nouveaux noms devaient y être rajoutés. Il est à noter que 41 militaires furent tués au Sahel depuis le début de l'intervention Française en 2013. Ce nombre devra malheureusement encore s'enrichir des noms des soldats qui continueront de mourir pour leur pays : pour la France. Du Tchad au Mali, du Liban à l'Irak, des Balkans à la Syrie et au Burkina-Faso, la France est toujours présente pour que la liberté règne sur le monde



. Nos soldats sont et seront toujours présents pour nous défendre ; c'est pour cela qu'il faut les respecter et les honorer.

Nous, les anciens, les vétérans comme on dit, seront toujours là pour les soutenir et leur rendre hommage, quelque soit le lieu ou les circonstances.

Merci à tous les membres du conseil d'administration pour l'aide, le soutien et les encouragements qu'ils m'apportent, eux sans qui je n'arriverai pas à remplir ma mission. C'est cela une équipe, c'est cela la « Fraternité d'Armes » c'est aussi cela que l'on appelle « l'Esprit de Corps ».

Yves LOPEZ

ASSEMBLEE GENERALE 2020



L'Assemblée générale du 7 février 2020 est ouverte par l'entrée des drapeaux des ACPG-CATM dans la salle, portés par **Jean-Jacques LECHAT**, **Henri NOFERI** et **Daniel BONISSENT**.

Le quorum étant atteint (19 pouvoirs), **Yves LOPEZ** - Président accueille **Patrick MARTINELLI** - Maire de Pierrefeu du Var, **Marc BENINTENDI** - Adjoint au Maire, Délégué aux Anciens Combattants et à la Vie associative ainsi que les autorités civiles et

militaires présentes

Le Président excuse les personnalités et adhérents qui n'ont pu assister à l'AG, retenus soit par des problèmes de santé, soit par des obligations

professionnelles ; ainsi que le Père Antonio, curé de notre paroisse en mission à Rome.

Une minute de silence est respectée pour honorer la mémoire de nos adhérents décédés en 2019, auxquels sont associés nos soldats morts pour la FRANCE, nos forces de l'ordre (gendarmes et policiers) ainsi que nos pompiers, etc. sans oublier tous les blessé(e)s et leurs familles éprouvées. Une pensée émue pour notre frère d'armes **Jean TAFANELLI**, dont les obsèques se déroulent pendant notre séance de travail, une délégation de notre association l'accompagne vers sa dernière demeure

Le Président donne la parole à monsieur **Patrick MARTINELLI**. Le Maire a remercié sincèrement le Président pour son invitation à l'AG. En préambule, il rappelle que la Municipalité est à côté des associations patriotiques de notre commune : « Il est fort agréable de constater que des Femmes et des Hommes s'investissent pour défendre et faire perdurer le devoir de mémoire, que des hommes sont là pour protéger nos concitoyens ».

Yves LOPEZ aborde l'ordre du jour qui a été approuvé. Il demande à ses camarades de présenter l'état des lieux de l'année écoulée.

Rapport d'activités : **Claude BENOIT** - secrétaire a résumé les réunions effectuées, les manifestations patriotiques, les informations transmises, l'action sociale et les liens avec la Municipalité.

Compte financier 2019 : **Jacques LEROY** a commenté les comptes qui ont été clôturés au 31.12.2019 et rappelle que la gestion de notre association est rigoureuse. Au regard des chiffres, les vérificateurs aux Comptes par la voix de **Daniel BONISSENT** ont donné QUITUS.

Défense des droits : **Jean-Pierre PEREZ** en collaboration avec **Ernest GALVEZ** ont présenté le bilan des actions menées auprès des adhérents

ainsi que l'évolution des droits des Anciens combattants.

Projet d'activités 2020 : ce document prévisionnel a été élaboré par la Secrétaire en tenant compte des commémorations patriotiques et sorties conviviales. Il est à noter que *les permanences/Conseils d'administration se tiennent le 1er mardi de chaque mois à 14 heures à l'exception de la période estivale.*

Jean-Claude GERMONE expose le choix des sorties conviviales en précisant que celui-ci est fait en fonction de l'actualité et des événements mémoriels. Il est aidé par **Paulette AILLAUD** dans ces démarches.

Budget prévisionnel 2020 : est une estimation de la situation à venir. A ce jour, nos finances sont saines et nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité du fait du dévouement et de l'esprit d'équipe qui anime l'association.

Cotisations 2021 : Le Président souligne qu'à la faveur d'une maîtrise des dépenses minutieuses, il propose que les cotisations 2021 restent inchangées, à savoir 20 euros pour les Anciens combattants et sympathisants, 12 euros pour les conjoints survivants d'Anciens combattants.

Election du Conseil d'administration : L'an dernier, le CA a été réélu pour 2 ans. En revanche, **Jules SICARD** rejoint le bureau comme adjoint au secrétariat administratif avec **Claude BENOIT** qui le remercie d'avoir accepté cette tâche. Par ailleurs, **Anny GERARD** pour des raisons familiales ne renouvelle pas

son mandat de commissaire aux comptes ; le Président relate son parcours et celui de « **Pierrot** » son mari au sein de l'association et avec beaucoup d'émotion les remercie pour leur implication à nos côtés. Anny GERARD sera remplacé par **Suzanne BARBERO**. La liste des membres du CA est communiquée en annexe.

Tous les points abordés en Assemblée Générale ont reçu une approbation à l'unanimité.

L'Assemblée générale arrivant à son terme, le Président **Yves LOPEZ** adresse de vifs remerciements à la Municipalité, aux Services techniques de la Mairie, aux Associations « amies » et à toutes les personnes qui, par leur action ou leur soutien, ont participé à la réalisation de nos projets ; sans omettre son équipe qui par son travail assidu et leurs diverses compétences n'aurait pu aboutir à un tel résultat.

L'Assemblée Générale se terminant, le Président donne la parole à monsieur **Marc BENINTENDI** - Adjoint au Maire et délégué auprès des Anciens Combattants, afin qu'il s'exprime :

« Je vous remercie pour vos engagements (adhérents et/ou dirigeants), pour votre présence et fidélité aux commémorations mais aussi aux porte-drapeaux et à l'ensemble de la grande famille des Anciens combattants.

Egalement, pour les actions diverses (ACPG, Souvenir français, etc.) qui se développent dans notre village mais aussi auprès des jeunes **afin de ne pas oublier** : visite du Cimetière américain avec le Conseil municipal des jeunes et prochainement visite du Mémorial du Mont-Faron, intervention dans les écoles, etc.

Il est important encore, aujourd'hui, en ces périodes où terrorisme et guerres si lointaines mais proches malgré tout de notre territoire de défendre notre sol et ses droits. Comme vous, j'ai une pensée pour tous les disparus de l'année 2019 : ceux tombés au combat, ceux rattrapés par le temps ou la maladie.

Je sais que notre Municipalité pourra toujours compter sur vous, pour votre volonté et sagesse à honorer nos anciens, aussi faire vivre le devoir de mémoire pour qu'il ne s'étiolle pas dans les années à venir ».

Avant d'achever ce texte, je voudrais préciser que dans cet aréopage masculin, la présence des femmes constitue une évolution; elles apportent une écoute, une dynamique mais aussi une opportunité de transformation et d'humanisation, un investissement souvent méconnu par le grand public - engagement de mes consœurs - auquel je tiens à rendre hommage.

Afin de clore cette Assemblée générale, le Président invite les participants à partager le pot de l'amitié et de participer à la tombola annuelle dont les lots ont été offerts par les commerçants et vigneron de notre village.

La secrétaire : Claude BENOIT

LE MOT DU TRESORIER



L'année 2019 est terminée et avec Janine CARRASCO, notre équipe de trésoriers a assuré sa mission de gestion de la trésorerie de l'Association.

Notre budget a été tenu avec un montant des cotisations de 2480,00 €, de dons divers pour 491 €, et de la subvention municipale de 1600,00 € identique à l'année précédente.

Nous réitérons les remerciements que nous avons formulé lors de sa réception en mai à monsieur le Maire et le Conseil municipale de ce maintien, dans un contexte économique difficile.

Ce budget a permis de financer nos activités et manifestations annuelles

locales mais aussi nos participations aux cérémonies extérieures et visite du site mémoriel de FREJUS

Il faut noter que pour chaque repas ou sortie, une dépense est engendrée par la prise en charge par l'association pour : le déplacement en car (Draguignan), les visites des musées (Fréjus), les invitations, les animations musicales.

Il faut ajouter que nous enregistrons une augmentation de dépense à la rubrique « gerbes funéraires »

Une diminution de la participation des adhérents et ceux qui se sont pas à jour de leur cotisation engendrent automatiquement un manque de recette.

Sachant que les ressources principales d'une association sont les cotisations annuelles des adhérents, il est fortement souhaitable que leurs règlements se fassent au plus tard le jour de l'Assemblée Générale ou pour les personnes qui ne peuvent pas y assister transmettre soit (par courrier avec le coupon réponse où se trouve le POUVOIR en insérant le paiement de la cotisation annuelle), soit en remettant le POUVOIR et le règlement de la cotisation à tous membres du Conseil d'Administration. Aussi, j'invite toutes celles et tous ceux qui ne seraient pas encore à jour de leur cotisation de le faire rapidement.

Je rappelle qu'elles s'élèvent à 20 € pour les Anciens Combattants et les sympathisants et à 12 € pour les conjoints survivants d'Anciens Combattants.

Nous remercions les 99 Adhérents qui à ce jour se sont acquittés de leur cotisation pour 2020.

Nous avons communiqué dans le bulletin de liaison n° 65 de janvier 2020 les éléments détaillés des dépenses 2019 ainsi que le budget prévisionnel 2020.

Janine et moi-même nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez.

Jacques LEROY

RECONNAISSANCE ET DÉFENSE DES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS



L'évolution sociale des Droits durant l'année 2019,

La valeur du point d'indice PMI = 14.45 en décembre 2019,

Évolution 2019-2020 à retenir: l'indice du point est fixé à 14,57

Le rattrapage des arrérages de retard sera fait lors du versement de la prochaine échéance. 2020

Retraite Mutualiste du Combattant : indice 125 inchangé

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES MINISTERIELLES (Janvier 2020)

- Reconnaissance de la Nation envers les anciens combattants : dispositif fiscaux octroyés aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité ou de la carte du combattant, âgés de plus de 74 ans.

- les veuves bénéficiant d'une 1/2 part fiscale dès leur 74ème anniversaire dont les maris auront perçu la retraite du combattant, continueront de bénéficier d'une demi-part fiscale au 1^{er} janvier 2021.

- Décembre 2019 : Ordonnance n° 2018-1135 du 12/12/2018 :

- Suppression des cartes d'invalidité au titre du CPMIVG,
- Gratuité du voyage SNCF pour le guide de l'invalidé à 100 %.
- Voyage annuel gratuit pour certains conjoints et partenaires vivants,
- Les voyages sur les tombes sont purement et simplement abrogés,

- Au 1^{er} janvier 2020 : application du barème de la majoration spéciale (PMI - VG) pour les conjoints et partenaires survivants des grands invalides durant au moins quinze années révolues. Trois paliers créés pour des durées plus longues de vie commune et soins constant. Le montant maxi de la majoration est rehaussé de 30 %.

- ONAC-VG -AIDE SOCIALE :

- Missions et service pour rapatriés, victimes du terrorisme,
- Constitution dossiers aide sociale et financière, aide auprès des services publics pour demande : Carte du Combattant, Titre de Reconnaissance de la Nation. Carte de ressortissants de l'ONAC

- OPEX ET ANCIENS COMBATTANTS

Décret n° 2019-124 du 22/02/2019 rang protocolaire de la médaille des blessés et prisonniers de guerre :

- Pensionnés militaires d'invalidité et victimes de guerre, la médaille prend rang immédiatement après la médaille de la Gendarmerie nationale,

La préservation des droits acquis y compris fiscaux, est maintenue pour 2020,

- Création le 1^{er} juillet 2019 de la médaille des réservistes volontaires de la Défense et de la Sécurité intérieure, composée de 3 grades bronze, argent et or.

- HARKIS Rappel :

- Revalorisation allocation et rente viagère attribuées aux veuves.
- Fonds de solidarité créé en faveur enfants harkis géré par l'ONAC-VG (décret 28décembre 2018)
- Bourse d'étude ou aide allouées aux enfants poursuivant leurs études supérieures,

Le Vice-président, *Jean Pierre PEREZ*

Des nouvelles des nôtres

Ils nous ont quittés en 2019

Cités dans l'ordre de leur disparition.

Mr Paul MARTIN
Mr Marius CHAMBON
Mr Lucien LHOTTE
Mme Paulette COURCHET
Mr Guy BANNIER
Mr Roger POSSIEN
Mr Gilbert GHIO
Mme Blanche EUZE
Mme Jeanne SERRUS

Ils nous ont quittés en 2020

Mr Jean TAFANELLI
Mr Robert COSTANZO

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

Tombola de l'assemblée générale du 7 Février 2020

Cette année notre tombola a été un grand cru, grâce à nos sympathiques, généreux et fidèles donateurs, que nous remercions chaleureusement. En effet ce n'est pas moins de 57 lots que nous avons pu préparer pour doter cette tombola. Les participants n'ont pas boudé leur plaisir devant ces magnifiques lots ; leurs permettant ainsi de découvrir et/ou goûter les productions et activités des professionnels dont la liste est la suivante :

VIGNOBLES :

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| -CHATEAU FARAMBERT | -CAISSE D'EPARGNE |
| -CHÂTEAU LA GORDONNE | -ETABLISSEMENT DOMINATI |
| -CHÂTEAU LA TOUR DE L'EVEQUE | -FLEURISTE EGLANTINE FLEURS |
| -CHÂTEAU DE L'AUMERADE | -GARAGE POINT S |
| -CHÂTEAU MONTAUD | -TOILETTAGE CANIN DOG
HOUSE |
| -CAVE DES VIGNERONS DE PIERREFEU | -O' CAFE PRESSE |
| -CAVE PIERREFIN | -LENA ESTHETIQUE |
| -DOMAINE LE MAS DU POURET | -OPTICIEN MARIOTTE |
| -DOMAINE DE LA PORTANIERE | -PHARMACIE BOUISSON |
| -DOMAINE KENNEL | -PHARMACIE DES OLIVIERES |
| -DOMAINE PEIRECEDES | -PEPINIERES VALLEE |
| -DOMAINE LA TOUR DES VIDAUX | -PHYTO'SOINS |

COMMERCES :

- | | |
|--|--|
| -BAR-TABAC LA FONTAINE | -RESTAURANT CLES DES SONGES |
| -BOULANGERIE DE LA MAIRIE | -RESTAURANT LE GASQUET |
| -BOULANGERIE JEAN BAT
L'AIR | -SENSATIO'NAILS |
| -BOULANGERIE MAISON PISTOLESI
TEMPS | -SALON COIFFURE ANGEL ALESS |
| -BOULANGERIE LE VAL DES PAINS | -SALON COIFFURE TETE EN
HAIR DU |
| | -SALON COIFFURE ECLAT D'OR |
| | -LE COIN BARBIER & L'INSTANT
COIFFURE |

*A noter également que deux de nos adhérents ont également donné des lots pour notre tombola.